



Bonjour ; question à propos habitat léger et adresse fiscale

Par Rapido

Bonjour,

J'ai quitté mon logement en location il y a peu .

Je suis actuellement en habitat léger hébergée chez un ami sur un terrain de loisirs faute de pouvoir faire autrement pour le moment .

Mais je ne peux pas y recevoir mon courrier ni mettre cette adresse pour les impôts .

Certaines personnes en habitat mobile se déclarent chez une personne de leur entourage ; j'aurais aimé savoir si cela était légal ?

Dans mon cas, la personne de mon entourage qui serait d'accord est ma mère .

Elle habite à 300 km de chez moi . Est ce qu'elle ne risque pas d'être embêtée ?

Sachant que je ne réside pas chez elle .

J'aurais aimé utiliser son adresse avec l'accord qu'elle m'a donné pour les impôts, la cart grise pour la voiture par exemple .

Merci beaucoup .